

La Petite Tunisie

JOURNAL RÉPUBLICAIN INTRANSIGEANT

ABONNEMENTS

	UN AN	SIX MOIS
Tunisie, Constantine et Tripolitaine.	10 fr.	6 fr.
France et Algérie.	12 »	7 »
Etranger.	15 »	8 »

PAYABLES D'AVANCE

Rédacteur en Chef : **Em. LACROIX**

Tout ce qui concerne la Rédaction et l'Administration doit être adressé au bureau du journal

TUNIS. — Rues d'Italie et Hannon, 2 — TUNIS

INSERTIONS

Publicité de la première page, 5 fr. la ligne. — En Echos 2 fr. la lig. — Chronique locale, 1,50 la lig. — Faits divers, 1 fr. la lig. — Réclames en troisième page, 0,80 la lig. — Annonces diverses en 4^e page, 0,40 la lig.

PAYABLES D'AVANCE

LE COUP DE BALAI FINAL

Tunis, le 15 Novembre 1900

Viâ Tunis !

On annonce l'arrivée de M. Millet pour vendredi ou pour dimanche prochain, mais on nous écrit de Paris qu'il ne fera que toucher barre à Tunis.

On a tellement dit et répété qu'il arrivait alors qu'il n'est pas venu, que nous ne croirons réellement à son retour que lorsqu'il aura mis les pieds dans cette Tunisie qu'il a ruinée et où sa présence n'est plus nécessaire pour achever l'œuvre si bien commencée et qui se continue sans sa présence.

Il ne faudrait pas croire que nous plaisantons ou que nous avançons un fait à la légère lorsque nous accusons M. Millet d'avoir ruiné le pays.

Il suffit, pour s'en convaincre, de faire un tour dans les banques de la ville et de demander aux chefs des grands établissements financiers de la place la quantité de billets impayés qui sont envoyés journellement au protêt.

Elle est effrayante et dépasse l'imagination. Nous préférons taire les chiffres qui nous ont été fournis et qui jetteraient un jour encore plus sombre sur cette Tunisie dont Jules Ferry rêvait de faire le plus beau joyau de la France.

En vérité, il est joli le joyau et si la France n'en avait que de semblables, elle ne pourrait guère se permettre d'en faire étalage.

Sans remonter aux romains, il y a quelques années encore, la Tunisie était un pays habitable où il y faisait bon vivre.

L'or ne ruisselait pas dans les rues, c'est vrai, mais il n'y avait pas cette misère noire qui perce, malgré elle, chez la plupart d'entre nous. On ne voyait point, comme aujourd'hui, des gens affairés courant après la modique pièce de cent sous ou même de deux francs pour faire vivre la famille. . . .

Il y avait un mouvement de transactions sur la propriété indigène. Presque tous les

courriers amenaient des capitalistes désireux d'acheter un enchir afin d'y créer un domaine. Tous n'achetaient pas, c'est évident, car en arrivant ils tombaient entre les griffes crochues de quelques courtiers marrons qui leur faisaient prendre le pays en grippe, mais néanmoins ils semaient l'argent pendant leur séjour. Aujourd'hui, plus rien. On parle de la Tunisie — et avec raison — comme d'un pays pestiféré.

L'écho de nos lamentations n'est pas sans parvenir même jusqu'au fin fond des plus infimes villages. On sait que nous payons presque autant d'impôts qu'en France, que le colon n'y jouit d'aucune liberté sinon celle de se taire; qu'on ne fait rien pour l'encourager pendant les années improductives, mais il sait aussi qu'on dépense des millions à instruire des indigènes qui nous tireront dessus le cas échéant et d'autres millions à entretenir une direction de l'agriculture dont le seul but est d'ennuyer les colons et partant d'empêcher l'essor de la colonisation.

Cependant assez de lamentations. On nous assure que l'auteur de nos maux va nous quitter, comptons sur la vigilance du cabinet Waldeck-Rousseau en qui nous avons mis tout notre espoir.

Em. LACROIX.

P. S. — L'article ci-dessus était déjà composé depuis mercredi matin, au reçu de notre courrier de France qui nous faisait prévoir quelque changement à bref délai lorsque nous avons appris le même jour la nomination officielle de M. Stephen Pichon, notre ancien confrère à la Justice, ministre de France en Chine, en remplacement de M. Millet et celle de M. Benoît, ministre plénipotentiaire, sous-directeur au ministère des Affaires étrangères, ancien délégué à la Résidence générale en 1887-90 du temps de M. Massicault, comme résident général intérimaire.

Ainsi finit, à la satisfaction générale, l'horrible cauchemar qui nous obsédait tous et entretenait tout le monde dans un état de fièvre fort nuisible aux intérêts du pays.

Nous envoyons au ministère Waldeck-Rousseau et en particulier à M. Delcassé l'expression de nos sentiments de vive reconnaissance.

On nous rendra cette justice que nous n'avons jamais désespéré et qu'à aucun moment nous avons eu la moindre défaillance.

Dans un moment d'affolement, sans doute, M. Millet a rétabli le cau-

tionnement sur les journaux et décréte que tout journal qui aura encouru une condamnation sera tenu de verser dans la quinzaine du jugement et ce nonobstant défaut, appel ou cassation l'amende à laquelle il aura été condamné ainsi que les réparations nécessaires qui pourront être attribuées à la partie civile ce qui est bien la plus énorme monstruosité légale qu'imagination ait pu inventer.

Mais en prenant cette mesure attentatoire à la liberté d'écrire, il a oublié de faire savoir si les réparations civiles devront être versées conjointement avec les amendes et entre les mains de quel agent des finances.

De sorte que pendant ces quinze jours nous avons été plus embarrassé qu'une poule qui veut pondre.

Pour verser nos quatre cents fr., nous avons couru du cabinet de M. le Procureur à la direction de la sûreté et chez M. le Receveur général des finances.

Finalement ce dernier a bien voulu nous faire l'amabilité de prendre notre argent pour nous éviter des poursuites qu'on n'aurait pas manqué de nous tenter pour ne pas avoir complété notre cautionnement en temps voulu.

Décidément la Tunisie est de plus en plus le pays des surprises et du gâchis.

TÉLÉGRAMME DE FÉLICITATIONS A M. WALDECK-ROUSSEAU

Dès que nous avons eu connaissance du changement de M. Millet, nous avons convoqué, dans nos bureaux, une réunion de nos amis qui ont décidé l'envoi immédiat d'un télégramme de félicitations à MM. Waldeck-Rousseau et Delcassé pour l'acte énergique qui a soulagé la conscience publique.

Waldeck-Rousseau président Conseil Paris.

Au nom de mes amis et au mien, tous fervents républicains, et je puis bien dire au nom de la Tunisie entière, je vous adresse ainsi qu'à M. Delcassé les félicitations les plus sincères pour le service signalé que vous venez de rendre à la France et à la Tunisie en déplaçant l'homme néfaste dont les fautes grossières seront difficilement réparables qui gouvernait ce pays depuis six ans contre la République au nom de la France.

**Vive la République !
Vive le ministère Waldeck-Rousseau !**

Lacroix
Directeur Petite Tunisie.

UN VÉRDICT

Nous n'étions plus à Tunis au moment du prononcé du verdict dans l'affaire Tisseu-Candas qui les a déclarés tous deux coupables — au même titre — en leur accordant toutefois les circonstances atténuantes les plus larges car la peine pouvait monter à vingt années de travaux forcés, c'est pourquoi nous n'en parlons qu'aujourd'hui seulement.

Le tribunal criminel tenant comp-

te de ces circonstances atténuantes les a condamnés tous deux à une année d'emprisonnement avec bénéfice de la loi de sursis.

Nous ne dirons rien de la condamnation prononcée contre l'employé indélicat qui trahissait la confiance que ses chefs avaient mise en lui, essayait de les faire passer pour des voleurs de grands chemins, exploitateurs et affameurs du personnel et s'emparait des pièces intéressantes la défense du pays sous le prétexte fallacieux qu'ayant servi au bataillon de discipline à Gabès, il tenait à posséder les renseignements concernant le secteur où il avait accompli son service.

Quant à notre confrère, c'est différent.

Bien que nous ne soyons pas toujours d'accord avec lui, notamment sur l'œuvre admirable accomplie par la direction des Travaux publics depuis l'occupation française et surtout depuis l'arrivée de l'honorable M. Pavillier en Tunisie, œuvre qui aurait été bien plus appréciable si cette direction avait eu à sa disposition les ressources suffisantes nous trouvons la peine appliquée fort exagérée mais comme l'audience criminelle était présidée par M. Fabry elle ne nous étonne pas.

C'est le tarif de notre président.

Il a appliqué à notre confrère la même peine qu'il nous appliquait à nous-mêmes en janvier 1897 pour un délit auquel nous étions absolument étranger avec cette différence toutefois qu'il ne nous faisait pas bénéficier de la loi Bérenger et que nous dûmes accomplir six mois de *carcere duro*, peine à laquelle fut réduite par la Cour d'Alger notre participation à un soit disant attentat que nous n'avons jamais eu l'intention de commettre ni moi ni mes complices.

Mais cette loi Bérenger ne tient qu'à un fil pour un journaliste d'opposition et c'est une épée de Damoclès terrible suspendue au-dessus de sa tête pendant cinq longues années.

Surtout qu'il en faut si peu dans notre métier pour être exposé à des poursuites judiciaires et un malheureux procès de presse avec condamnation à seize francs d'amende seulement vous fait perdre les avantages d'une loi qui n'est pas faite pour les journalistes.

Candas l'a si bien compris qu'il a fait disparaître son nom de la manchette du journal comme il l'avait fait déjà disparaître de la gérance, lors de son emprisonnement préventif.

Cependant si notre confrère a été aussi sévèrement condamné il le doit un peu, peut-être même beaucoup aux dépositions des témoins à décharge qu'il avait fait citer et qui ont été unanimes à déclarer qu'à la place de Candas, ils en auraient fait tout autant, l'un d'eux même renchérissant aurait ajouté qu'on ne se préoccupait pas de la provenance des pièces ni si elles ont pu être volées !

Il n'en fallait pas davantage pour appeler toute la sévérité d'un magistrat déjà prévenu contre la presse qu'il ne porte pas dans son cœur.

Il a voulu donner une leçon aux journalistes et il a puni le complice relativement plus sévèrement que

l'auteur principal bien que la peine soit la même.

Une autre fois nos confrères sont avertis et s'ils reçoivent des documents ou des copies de documents ils devront prendre de minutieuses précautions pour ne pas être pincés ni faire pincer les Tisseu de l'avenir.
Em. L.

Notre article sur la prétendue folle du sieur P. de F. envoyé en observation à l'hôpital du Belvédère, a produit une vive et profonde impression dans tout le public.

On espère qu'on laissera la justice suivre son cours contre ce sous-officier qui a manqué si gravement à la plus élémentaire honnêteté et qu'on ne voudra pas essayer de sauver un voleur.

Echos & Nouvelles

En Algérie, Messieurs les procureurs de la République ne font pas montre de la même indulgence que leurs collègues de la Tunisie vis-à-vis de messieurs les syndics de faillite qui se sont écartés de la ligne droite.

Non seulement on ne se contente pas de les révoquer mais encore on les jette en prison comme de vulgaires malfaiteurs jusqu'au jour de leur comparution en police correctionnelle.

Un nommé Bois, syndic de faillite à Bône, poursuivi à la requête du parquet de cette ville, vient d'être condamné à dix-huit mois de prison dans une affaire et à trois mois dans l'autre avec confusion des peines.

Si les renseignements qui nous sont fournis concernent certains syndics de notre ville — pas tous, exprimons-nous de le dire — sont exacts, la condamnation du nommé Bois, devrait les faire réfléchir.

Ainsi que l'honorable M. Aubert, ingénieur en chef du B-G. s'y était engagé, lors de la grève, la plupart des ouvriers de cette intéressante corporation des cheminots viennent d'être augmentés.

Nous félicitons la Cie du Bône-Guelma d'avoir tôt tenu ses engagements mais nous voudrions bien la voir reporter un peu de cette manne bienfaitrice sur le petit personnel du mouvement dont les traitements sont inférieurs à 1500 francs.

Aucun agent, surtout en Tunisie où la vie est relativement chère, ne devrait avoir moins de cent francs à dépenser par mois.

Nous faisons appel aux sentiments équitables et paternels de M. Aubert pour qu'une réglementation des salaires dans ce sens ait lieu le plus vite possible.

M. G. Vendel, ancien directeur du Progrès du Centre, de Sousse, nous fait part de sa rentrée à l'Indépendant, journal dont nous n'entendions plus parler depuis quelque temps et par conséquent que nous croyions disparu.

Nous souhaitons la bienvenue à

notre nouveau confrère et bonne chance pour son journal.

La Chambre d'Agriculture, après celle du Commerce, vient de donner à Morinaud son adhésion en faveur de la création d'une Cour d'appel à Constantine étendant sa juridiction en Tunisie.

Mais elle y a mis la restriction qu'elle n'adhérerait à la création de la Cour d'appel à Constantine, qu'autant que la Cour d'Aix ne pourrait détacher une de ses Chambres à Tunis.

Comme cela est matériellement impossible, c'est donc l'adhésion à la création d'une Cour d'appel à Constantine.

La bonne heure ! Les six jours de prévention accomplis par notre confrère Candas, rue de l'Eglise, ont déjà porté leurs fruits.

Il dénonce, comme nous l'avons déjà fait nous-même, les locaux putrides et insalubres dans lesquels sont souvent parqués pêle-mêle, huit à neuf cents individus, cette énorme agglomération pouvant contaminer toute la ville, comme cela a failli avoir lieu il y a deux ans.

La prison de la rue de l'Eglise appelle la pioche du démolisseur et, en cet endroit, on pourrait installer un souk tunisien du plus gracieux effet.

La mort de M. Prost, directeur des mines de Metlaoui et du chemin de fer de Sfax-Gafsa, survenue si inopinément et si mal à propos viendrait confirmer les propos qu'on prêterait à M. le Procureur de la République de Soussou et que nous avons rapportés dans notre précédent numéro.

S'il y a réellement une responsabilité engagée, la mort de M. Prost, qui a produit une profonde et douloureuse émotion dans la région, n'enlève en rien de celle-ci, la responsabilité de la Cie restant tout entière.

On dit depuis quelques jours que l'honorable M. Poirson qui dirige depuis quelques années l'importante succursale de la Compagnie Algérienne dans notre ville, doit nous quitter incessamment pour aller prendre la direction de sa Compagnie à Alger.

Le commerce tunisien verra, avec regret, le départ de M. Poirson qui ne compte que des sympathies dans toute la Tunisie.

Il faut avoir un culot comme Donchet en possède un pour se ficher du public, de la municipalité et de la presse avec une désinvolture aussi shylock, pour oser nous donner une troupe digne tout au plus de la plus misérable bourgade de France.

La commission chargée de l'admission des artistes va se réunir ces jours-ci, nous espérons bien qu'elle flanquera tout ce monde à la porte et qu'elle priera cet impayable et éternel impressario de faire venir des artistes dignes de Tunis et de la subvention que notre municipalité lui alloue.

Dans un an, espérons-le, le Casino de Tunis pourra ouvrir ses portes, et nous ne serons plus obligés de subir à perpétuité le même entrepreneur.

Le bruit court avec persistance que notre confrère Candas va être poursuivi, par le parquet, à la requête du président du tribunal criminel pour outrage au jury.

Nous ne savons pas si ce bruit est fondé et nous espérons pour lui qu'il ne se confirmera pas.

M. le curé de La Goulette a l'honneur et la joie de nous annoncer la construction, à Khéred-

dine, d'une nouvelle maison destinée aux pauvres petits enfants de l'Orphelinat Sainte-Olive du Kram.

Déjà les travaux en sont commencés.

Pour mener à bonne fin l'œuvre qu'il a osé entreprendre, il a absolument besoin d'un secours spécial de Dieu — celui-là ne lui sera pas d'une grande utilité — et du concours de la charité publique — ce qui vaudra mieux — nous espérons que ni l'un ni l'autre ne lui feront défaut.

Une fête sera donnée le dimanche, 18 novembre, à trois heures et demie du soir, dans l'église de La Goulette, en faveur de cet Orphelinat.

Un nouveau journal quotidien, *Les Nouvelles* paraîtra à Alger aujourd'hui 16 novembre 1900, sous la direction de MM. Paul Gérente, sénateur et Victor Barrucand.

Si l'on veut fumer d'excellentes cigarettes, les *Macédoine* et les *Diana* n'ont pas leurs rivales.

Qu'on se le dise.

Nous recevons d'un ami, qui approche de près la famille de M. Berthelot, que le député de Paris serait très monté contre M. Millet dont les thuriféraires, évidemment stylés par leur patron, ont dépassés les bornes dans leurs attaques contre lui.

M. Berthelot, en présence des agissements de la camarilla, est décidé à foncer dur sur M. Millet qu'il voulait tout d'abord ménager autant que possible.

Rien ne saurait plus aujourd'hui l'arrêter et il ira jusqu'au bout malgré l'élévation de M. Millet au rang d'ambassadeur à la disposition du ministre des Affaires étrangères.

PETIT GIGNOL TUNISIEN

La marcheuse !

Journellement, matin et soir, vous la rencontrez par les rues centrales de la ville, prêtant l'oreille au passage, l'œil attentif, épiaut le mâle qui tombera en extase devant ses charmes et, s'il est audacieux, lui fera comprendre de faire demi-tour dans quelque rue écartée où elle se rendra et où il l'entreprendra de la flamme qui l'a envahi des pieds à la... tête en mirant ses yeux dans les siens.

Alors s'il lui demande un rendez-vous, la marcheuse fera la difficile. Elle est mariée. Son mari pourrait les surprendre. Elle a de la famille.

Dieu garde si on la voyait causant avec lui et mille autres balivernes du genre, alors qu'elle ne demande qu'à se laisser faire dans les prix doux d'un louis. Ce n'est réellement pas cher car son travail vaut plus que cela.

Mais si le bêta qui s'est senti électrisé aux charmes de la belle n'a pas l'estomac de le lui dire, il lui dépêche quelque matrone qui se charge de l'amener au rendez-vous moyennant une juste rétribution de ses bons offices. C'est ce qui vaut encore mieux. Seulement quelquefois le jeu ne vaut pas la chandelle.

Et un mien ami est en train, en ce moment, de faire de tristes réflexions en regardant de tous côtés dans sa chambre les nombreuses fioles éparpillées que le médecin lui a ordonnées.

Il n'en mène pas large et il ne peut voir passer, dans la rue, un chien la queue en trompette, ça le met dans des rages folles, aussi il a juré de ne plus... parler qu'à des... pucelles.

Il faudra qu'il cherche beaucoup avant d'en trouver une.

GIGNOL.

La Chambre d'Agriculture avait acculé M. Millet dans une impasse dont il lui était bien difficile de sortir avec les honneurs de la guerre. En ne voulant pas s'aplatir à faire

des excuses qu'elle ne devait pas faire.

Ou M. Millet devenait odieux aux yeux de tous en laissant vendre le mobilier de celle-ci en place publique par ministère du commissaire-priseur ou il était obligé de redonner la subvention et c'était une capitulation devant le droit et la saine raison.

Le nouveau Résident général n'aura pas à capituler ; ce sera un acte de haute et équitable justice qu'il accomplira en rendant à la Chambre d'Agriculture ses moyens d'existence et tout le monde approuvera le nouveau ministre à qui nous demandons également, comme don de joyeux événement, la suppression du cautionnement sur les journaux, rétabli par un ministre froussard et antirépublicain qui ne craignait pas de recourir aux moyens violents, pour anéantir ses adversaires sans y parvenir bien entendu.

Tout à une fin, ici bas, même les pires choses, nous voilà débarrassés de Millet, grâce soient rendues aux dieux et aussi au ministre Waldeck-Delcassé.

ENCORE SIDI-TABET

Nous avons publié récemment quelques articles de M. G. La Bardel sur les effectifs du haras de Sidi-Tabet réduits à leur plus simple expression par la Société-Franco-Africaine contrairement à son cahier des charges, or, que lisons-nous aujourd'hui dans un journal local ? une vente, de poulains et pouliches nés en 1900, par suite de supplément d'effectif !!!

Voilà comment cette société respecte les conditions de son cahier des charges !

Ah ! s'il s'agissait de simples colons, vous verriez si la direction de l'agriculture aurait tôt fait de rappeler à l'ordre ceux qui méconnaissent leurs engagements mais vous comprenez qu'il s'agit d'une société puissante ayant des ramifications jusque dans les ministères donc tout lui est permis même de violer les charges auxquelles elle s'est engagée.

Toujours le même système en Tunisie !

Un coup de sabre dans le contrat

Les faits que nous allons narrer ont plongé dans la consternation les dignitaires du Grand Duché de Gérolstein, les héros de notre récit appartenant à l'aristocratie subalterne de l'endroit.

Le vapeur *La Sibérie* effectuait dernièrement son voyage hebdomadaire entre les côtes méridionales de je ne sais plus quelle contrée et la région septentrionale d'un continent très exploré.

La nuit était d'une sérénité majestueuse. Au ciel les étoiles scintillaient telles des îles de lumière. De lune point. L'eau dégagéait de ces phosphorescences qui vous font courir par l'épiderme d'indéfinissables frissons. Une brise saline et nonchalante faisait mollement jouer les cordages. La masse grisâtre fendait allègrement les flots provoquant autour d'elle un clapotis d'une harmonie plutôt langoureuse et propre à inspirer le génie imitatif d'un Saint-Sans. Sur le pont du paquebot régnait une solitude relative. Les passagers avaient pour la plupart regagné leurs couchettes. Onze heures achevaient de sonner. Seules, deux silhouettes attardées intriguaient les matelots de quart par leurs allées et venues insolites.

Tout à coup, rompant le silence, un banc qui venait d'être choisi pour servir de théâtre à la communion de deux êtres, exhala des gémissements si douloureusement saccadés que l'équipage, pris de pitié, accourut en toute hâte au secours du bois maltraité et plaintif, lequel souffrait évidemment dans son inflexibilité de se sentir assimilé à de vulgaires ressorts à sommiers.

Mais il est des circonstances où l'on n'ose pas secourir l'opprimé, médusé que l'on se trouve par la qualité des oppresseurs. Les matelots soupçonnèrent la présence parmi eux d'un personnage très huppé et trois fois doré sur tranche du Grand Duché de Gérolstein. Ils se gardèrent bien d'interrompre le dialogue très véhément du couple en proie apparemment à un convulsif accès de fièvre tétanique.

Ils s'empressèrent néanmoins de faire part de leur découverte au lieutenant du bord. Le lieutenant en référé à son capitaine. Ce dernier, vieux loup de mer, ayant renoncé depuis longtemps à se ménager les bonnes grâces du dénommé Eros, ne put maîtriser son indignation. Il se rendit incontinent sur le lieu du scandale et, sans redouter le courroux de Bellone, sermonna d'importance les délinquants. Il fit notamment observé au plus viril d'entre eux que sa conduite n'avait rien d'éminemment propre. Pêcheur et pêcheresse s'effacèrent, laissant le pont reprendre sa physionomie nocturne.

Le lendemain matin, aux premiers feux du ciel, le capitaine *flagrante délict* accosta le capitaine « trouble fête » lui demandant s'il maintenait ses propos de la veille. Réponse affirmative de l'interpellé, voies de fait et finalement incarcération par les hommes de l'équipage, du capitaine *flagrante délict* d'autant plus que ses sens avaient froissé l'assouvissement sans y aboutir.

Il est bon de spécifier que l'héroïne de cette idylle ne s'exposait à subir aucune déchéance hiérarchique. Étant donné que, par condescendance conjugale, elle s'était attachée à faire jouir son légitime de l'égalité de son grade.

Où les choses se compliquèrent à plaisir, ce fut lorsque *La Sibérie* parvint à destination. Le capitaine *flagrante délict* refusa d'élargir le capitaine *flagrante délict*, exigeant que la plus haute notabilité du Grand Duché de Gérolstein vint le réclamer de sa propre bouche.

On raconte que l'intervention d'un uniforme très étoilé se produisit et que le géolier consentit à livrer sa capture dont s'honore actuellement l'Etat-Major du Grand Duché. On ajoute que parmi les gens que le sort du pauvre captif apitoya et qui tinrent à protester contre sa détention arbitraire, se trouvait précisément le tiers dont la moitié avait été victime de l'indiscrétion des matelots de quart.

Il y a une inconnue dans toute cette algèbre. Mais cela le regarde. Quand on ne le sait pas d'ailleurs ce n'est rien et quand on le sait c'est en somme si peu de chose !

Récapitulation : Outrage public à la pudeur, adultère, voies de fait.

Trois délits réprimés par la loi. Hélas ! leur justice, proclamait Ravary, n'est pas comme la nôtre.

INFORMATIONS

On nous signale de Nîmes qu'un jeune et riche propriétaire de vignobles du bord du Vidourle, près Marsillargues, M. Bonnard, vingt-trois ans, a disparu depuis quelques jours, sans que les recherches pour le découvrir aient amené aucun résultat.

Samedi dernier, M. Bonnard fut aperçu, le matin, longeant la rivière en sabots, dans une tenue négligée : depuis, il n'a plus reparu. Une partie de ses vêtements a été retrouvée sur la rive.

Ses parents, mandés en toute hâte ont fait explorer le pays.

Le Vidourle a été sondé en tous sens par des scaphandriers ; mais on n'a rien découvert.

Le disparu appartient à une ancienne et notable famille protestante de Nîmes. Il descend des Vincent de Villas par sa mère. Son père est un ancien élève de l'Ecole normale supérieure, ex-professeur de philosophie au lycée de Nîmes.

Ce jeune homme était lui-même à la tête d'une fortune considérable ;

on ne lui connaissait ni ennemi, ni infirmité, ni embarras d'aucune sorte.

On se perd en conjectures sur les causes de cette disparition, qui produit une vive émotion dans le pays.

On nous dit que ce jeune homme est le neveu de M. Bonnard, propriétaire en Tunisie, bien connu dans toute la Régence.

SUSCEPTIBLE

— Vous êtes un paltoquet, un polisson.

— Vous en êtes un autre.

— Allez donc, s'pèce de vendu !

— Fripon !

— Intrigant !

— De quoi, de quoi, intrigant ?

Moi, un intrigant ? Ah ! elle est forte ! Ah ! ... Oh ! ... En ... vous êtes un Méliniste !

Méliniste ! Pour le coup, ça n'a pas passé. Il y a des limites à tout. Ce qu'on voudra, mais pas Méliniste.

Et l'affaire s'est dénouée devant le Tribunal de Dreux.

Le procureur de la République M. Santeraud, qui avait été traité de Méliniste, a considéré l'épithète comme une injure, et les juges lui ont donné raison. Ils ont condamné M. St-Germain l'insulteur à 100 francs d'amende pour avoir appelé Méliniste M. Santeraud.

Si jamais Méline revient au pouvoir, ce procureur fera bien de se garder à carreau.

Accusé de réception

Laure de Paris-Tunis-Tunis

Votre numéro n° 253 a été remis à M. Waldeck-Delcassé le 15 novembre à 1 heure 20 soir.

Parait.

Chronique locale et régionale

Statistique... poudreuse

Un de nos amis s'est amusé à établir une statistique qui n'est pas ordinaire et surtout... odoriférante.

Il a calculé, à diffère des reprises, le nombre des personnes qui vont faire un tour aux waters-closet avant de s'embarquer ; il est arrivé à un chiffre qui devrait bien pousser la Cie du B. G. à faire établir un deuxième bien-retira au commencement du quai de départ c'est-à-dire un peu après la marquise.

Sur une moyenne journalière de six cents voyageurs partants il a calculé qu'un bon quart, soit cent cinquante personnes, allaient... se soulager d'une façon ou de l'autre.

Ces chiffres démontrent bien la nécessité de doter la gare de nouveaux cabinets lorsqu'on commencera les nouveaux aménagements projetés.

Construction d'une école

On a commencé, mardi, la construction de la future école des Nas-sen.

Les travaux seront rondement menés par l'entrepreneur.

Ferryville

Il nous revient de cette localité que l'exploitation du commerce local et des ouvriers par le mode des jetons continue comme devant.

Si l'Administration des Travaux publics est impuissante et ne peut intervenir est-ce que les commerçants de Ferryville ne pourraient se liquer pour refuser tout paiement faits au moyen des jetons ?

Nous ne saurions trop recommander à tous ceux qui souffrent des fièvres intermittentes autrement dit des fièvres paludéennes l'usage de quelques flacons d'*élixir paludine* dont nous avons fait usage nous-même et qui nous ont radicalement guéri.

Brasserie du Phénix

M. F. Macheret, ayant cédé l'exploitation de sa Brasserie du Phénix, informe sa clientèle de la ville et de l'intérieur de la Régence que ses bureaux et entrepôts sont transférés rue d'Angleterre.

C'est à cette adresse que devront être envoyées toutes les commandes de gros.

Spectacles et Concerts
FOLIES-BERGÈRE

Malgré l'ouverture de la saison théâtrale les *Folies-Bergère* continuent à faire salle comble chaque soir.

Il faut bien dire que le personnel de cet établissement a conquis dès les premiers jours les sympathies générales et qu'il fait tous ses efforts pour continuer à les mériter.

D'autre part les artistes assez mauvais recrutés au rabais par Donchet ne viendront pas leur retirer une clientèle qui paraît devoir leur rester fidèle.

Grand Hôtel et Restaurant
DU CASINO D'HAMMAM-EL-LIF
Ouvert toute l'année

Grande Clinique Ophthalmique de la Régence
Maison de santé, pour les **Maladies des yeux**, du **D^r CUENOD**, rue Zarkoun, n° 1. — Tous les matins, de huit heures à midi, consultations et opérations. Consultations particulières, l'après midi, de trois heures à cinq heures, sauf les jeudis et dimanches. — Traitement des yeux louches et choix de lunettes, lundis et vendredis.

MODES ET CONFECTIONS
Rue Chaker, 11
COSTUMES POUR DAMES
à raison de 12 à 15 francs de façon
TRAVAIL SOIGNÉ

PÂTISSERIE-CONFISERIE
MAISON ACHARD
TUNIS 9, Rue d'Italie, TUNIS

Marrons glacés. Dattes fourrées à la pistache
Spécialité de chocolat à la crème, praliné, nougat et pistache.

Maison fabricant spécialement ses produits
Expédition par colis-postaux pour la France et l'Étranger.

DEMANDEZ PARTOUT
L'Amer et le Fernet LICARI
Récompenses à plusieurs Expositions
Médaille d'Or, Concours d'Alimentation et d'Hygiène, avec félicitations du Jury : Paris 1900.
Médaille d'or, Exposition Universelle : Paris 1900.

Demandez dans tous les Établissements
l'absinthe BERGER
la plus répandue et la meilleure entre toutes.
Agents généraux et dépositaires pour la Tunisie MM. FION Frères, 15, rue de Besançon, Tunis.

TUNIS-HOTEL
12, rue d'Italie, 12
Em. GIRAUD, propriétaire
GRAND RESTAURANT DE 1^{er} ORDRE
Service à la carte et à prix fixe
Salons pour Familles
Spécialité de Conserves de Gibiers et de Fruits
MÉDAILLE OR ET ARGENT

Absinthe OXYGÉNÉE Cusenier
PREMIÈRE MARQUE DU MONDE
Propriété exclusive et invention de la Grande Distillerie E. CUSENIER Fils aîné et Cie
PARIS, ORNANS, MARSEILLE, BRUXELLES ETC.

Quinquina VINCENT
(Marque déposée)
Vente des vins de Carthage Gros et détail
Expéditions par caisses et par fûts dans tous les pays
On expédie par colis-postaux dans toute la France du Vin Muscat de Carthage.
S'adresser à M. H. VINCENT, négociant en vins 7, rue du Soudan, près de la Gare française — TUNIS

RAYMOND VALENSI
Ingénieur-Architecte
22, rue de Russie, 22
Immeubles de rentes -- Construction industrielle et rurale -- Arrosage -- Distribution d'eau, etc., etc.
Plans, Projets, affaires à forfait

MONTS DE PIÉTÉ TUNISIENS
Autorisés par décrets beylicaux des 13 Août 1879 et 15 Juin 1881
BUREAUX : 12, Rue de Hollande

LOTÉRIE
DES ENFANTS TUBERCULEUX
ORMESSON - SAINT-POL-S-MER
Autorisée par le gouvernement pour toute la France
4 GROS LOTS
250.000 f
100.000 f
50.000 f - **20.000** f

1 lot de.....	10.000 fr.	10.000 fr.
13 » » » » »	5.000	65.000
25 » » » » »	1.000	25.000
26 » » » » »	500	13.000
1184 » » » » »	100	118.400

1253 lots pour..... **651.400 fr.**
EN UN SEUL TIRAGE QUI SE FERA LE
15 FÉVRIER 1901
Tous les lots sont payables en argent
Le Billet : 1 fr. — On trouve des billets dans toute la France, chez les princip. débits de tabac, libraires, etc.
Prévoir à domicile, s'adr. à l'Œuvre des ENFANTS TUBERCULEUX, 35, r. Miromesnil, Paris, en joignant à la dem. 20 cent. de prix des billets et une enveloppe affranch. portant adresse y retour.

HORS CONCOURS
Exposition Universelle PARIS 1900
POUDRE DE RIZ
ADHÉRENTE — PARFUM EXQUIS — INVISIBLE
LA MADONE
Vente en Gros : **HUBERT**, Parfumeur, Bordeaux et 26, Rue d'Enghien, PARIS
DÉPÔT DANS TOUTES LES BONNES PARFUMERIES
Dépôt pour la Tunisie, Tripoli et Malte, M. Avice à Tunis.
L'imprimerie Spéciale de la PETITE TUNISIE
7, Rue des Glacières, 7
Le gérant : **EM. LACROIX**
Ce journal est exécuté par des ouvriers syndiqués

Société de Pétroles Russes
C. P. MUSCAT **THE PETROLEUM COMPANY** DÉPÔT : 23, Rue de Besançon
BUREAUX : 24, Rue de Metz

L'ABSINTHE OXYGÉNÉE CUSENIER est la plus grande découverte pour l'estomac des consommateurs d'absinthe soucieux de leur santé.
Dr Ph. Bernard.

PALUDINE
élixir toni fébrifuge
A BASE D'EXTRACTUM ANIMALIS
Souveraine contre les fièvres paludéennes périodiques, la cachexie des fièvres intermittentes chroniques, les fièvres graves, typhus, les névralgies, etc. Remplace la quinine sans en avoir les inconvénients.
Doses : Une grande cuillerée matin et soir. Pour les enfants, demi-dose.
Dépôt : Pharmacie Malackowski, Tunis

HYGIÈNE DE LA BOUCHE
Aucun produit de parfumerie ne peut être comparé au **Coaltar saponiné Le Beuf** pour assainir la bouche en tuant les microbes qui s'y développent, « purifier l'haleine et raffermir les dents déchaussées ». Il possède en outre l'avantage d'une innocuité absolue, condition nécessaire pour un produit d'un usage journalier.
Se défier des contrefaçons
Dépôt : Pharmacie NÉE

AU JOCKEY-CLUB
A. LÉON, TAILLEUR DIPLOMÉ
4, Rue d'Italie, TUNIS
Tailleur pour Dames et Messieurs

BRODEUSE
donne des leçons chez elle et à domicile. Rue Chaker, 11, au premier r.
Prix modéré s.

E. Faure et C^{ie}
14, rue d'Italie — TUNIS
Grande spécialité de Chaussures pour Hommes, Dames et Enfants

Nous recommandons à nos clients notre chaussure fillettes et garçonnets, en article fort et soigné garanti tout cuir supérieure à ce qui a été vendu jusqu'à ce jour.

Grand choix pour Hommes et Dames en chaussures fortes pour la chasse ou la campagne. Chaussures de luxe. Pantouffles. Sabots. Chaussons. Galoches. Guêtres. Molletières. Houzeaux.
COUVERTURES TOUS GENRES
Rayons de Jupons pour Dames
ENTRÉE LIBRE

VINS ET COMESTIBLES
GROS M^{ME} V^{VE} MARRILLIÉ DÉTAIL
TUNIS — 10, Rue d'Italie, 10 — TUNIS
Vin rouge à la bouteille à 0^{fr}30 le litre. Livraison à domicile par panier de 12 Comestibles Fins. Vins fins, Champagne, Liqueurs de marque, etc.

Grande Brasserie du Phénix
TUNIS — rues Amilcar et Annibal — TUNIS
RESTAURANT A LA CARTE
Salle de restaurant au premier
Bière brune et blonde supérieure
SALON — JARDIN
MONTAGNOUX ET VILLARD, PROPRIÉTAIRES
MAISON RECOMMANDÉE POUR LA QUALITÉ DE LA BIÈRE
BILLARDS

GRAND PRIX EXPOSITION INTERN^{TE} LYON 1894
HORS CONCOURS, Membre du Jury EXPOSIT^{ION} INTERN^{TE} BORDEAUX 1895
PLUS DE MAUX DE DENTS!
PAR L'EMPLOI DES
DENTIFRICES
Billets, Poudre et Pâte
BÉNÉDICTINS
de l'Abbaye de Soulaç
Dom MAQUELONNE Prieur
Inventé en l'an 1373 Prieur P. BOURSAUD
Vente en Gros : **SEGUN, BORDEAUX**
MAISON FONDÉE EN 1807
VENTE dans toutes les BONNES PARFUMERIES, PHARMACIES ET DROGUERIES.
MAISON à PARIS, 26, Rue d'Enghien.
EXIGER LA SIGNATURE DU PRIEUR MAQUELONNE
Dépôt pour la Tunisie, Tripoli et Malte, M. AVICE, place du Tribunal TUNIS

Etablissements Orosdi-Back
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 10.000.000 DE FRANCS
Rue Es-Sadikia TUNIS * Siège social à Paris, 9, cité d'Hauteville * TUNIS Rue d'Allemagne
Aujourd'hui 16 novembre et jours suivants

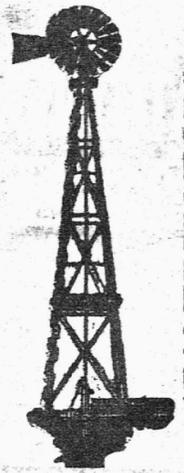
G^{DE} MISE EN VENTE DES ARTICLES D'HIVER
Tissus en tous genres pour robes. Tissus d'ameublement. Toiles. Calicots. Flanelles et Pilous. Bonneterie. Confections. Matinées. Jupons. Fourrures. Corsages. Articles fantaisie pour dames. Vêtements pour garçonnets. Chapeaux pour enfants. Lingerie pour dames. Chaussures. Chemises. Cols et Cravates pour hommes. Mouchoirs. Articles pour cadeaux. Canes, Parapluies, etc. Parfumerie des 1^{res} marques. Faïences. Porelaine et Verrerie. Dentelles et Broderies. Rubannerie, etc.
PRIX EXTRAORDINAIREMMENT BON MARCHÉ
Occasions exceptionnelles à tous les comptoirs

PELLET & AZERM

3, Place de la Résidence
TUNIS

QUINCAILLERIE. Article de Ménage, Chauffage et d'Eclairage. Outillage d'Agriculture, fers, métaux, etc.

Compagnie Algérienne
SOCIÉTÉ ANONYME
Cap. 15.000.000 entièrement versés
Comptoir de Tunis
Avenue de France
Escompte — recouvrements — avances sur titres et marchandises — chèques et lettres de crédit sur tous pays — encaissements de coupons — ventes et achats sur garde titres.
Intérêt bonifié aux déposants de fonds 2 0/0 - Bons de caisse - bons trois ans et deux ans, 3 0/0 - bons à un an et quatre ans, 3 1/2 0/0 - bons à cinq ans, 4 0/0.



Draguerie-Herboristerie
PRODUITS CHIMIQUES & PEINTURES
M. CAMISSON
8, rue d'Allemagne, 8
TUNIS
Assortiment complet pour les Ménages

ZAGHOUAN
HOTEL DU BEL OMBRAGE
Tenue par M^{me} Fieurgant
Se recommande aux touristes et à MM. les voyageurs par sa bonne cuisine et son confort

BANQUE DE TUNISIE
SOCIÉTÉ ANONYME - Capital 3.000.000
Siège Social à TUNIS
OPÉRATION DE LA SOCIÉTÉ
Encasements et Recouvrements - Avances sur prêts, sur la marchandise et sur hypothèques immobilières ou maritimes - Dépôt à vue et à échéances fixes - Garde de titres. Paiement et escompte de coupons. Reports - Ordres de bourse au comptant et à terme sur tous les marchés européens - Emission de chèques et lettres de crédit sur tous pays.
Souscriptions - Emissions

Pasteurisation des Vins
APPAREIL BOURDIL
de Narbonne
HORS CONCOURS
S'adresser à M. Fernand ARNAUD
Consignataire, rue de Strasbourg

TRANSIT & CAMIONNAGE
COMBALUZIER & FARINE
Tunis, 8, rue de Portugal
et nouveau port (quai ouest)
Commissions et Consignations.
- Expéditions et transports pour tous pays. - Formalités en douane. - Spécialité de déménagements. Emballage de Mobiliers
Vastes magasins de dépôt.

BOIS DE CHAUFFAGE
Charbon de bois, houille et briquettes
B. RICHARD, A. MILITTE
SUCCESSION
Bureaux : Place de la Gare Française. - Magasins : rue du Maroc, ancien Fondouk au Charbon.
TUNIS

PAPIERS PEINTS, VITRAUX
La maison R. MARTIN, 17, rue de Portugal, a l'honneur d'informer sa clientèle qu'elle vient de recevoir un grand choix de papiers peints nouveaux dessins.
Malgré la hausse, les anciens prix sur tous les articles en magasin seront maintenus.
Tuyaux en grés vitrifié, Appareils sanitaires, Cuvettes et Siphons porcelaine, et tous articles pour bâtiment.

Aux Armes de Saint-Etienne
23, rue Al-Djazira - TUNIS
VEUVE C. BOURRY
Armes de chasse et de tir. Articles de chasse
BICYCLETTES des premières fabriques françaises
Appareils de pesage de tous systèmes
Atelier de réparations pour Armes, Bicyclettes, Balances
DÉPÔT DE POUDRES DE MINES et de CHASSE

Hôtel-Restaurant des Négociants
9, rue Amilcar - TUNIS
Pension bourgeoise, repas depuis 1 fr. 50 - Appartements confortables à louer pour familles
Prix très réduits, - Pension très soignée

G^{de} Brasserie Tourtel
A BIJOUVILLE (BIZERTE)
CLÉMENT B. PROPRIÉTAIRE
REPAS A PRIX FIXE ET A LA CARTE
Cuisine soignée - Service irréprochable
Consommations des premières marques

T AVERNE ALSACIENNE
TUNIS - AU PORT - TUNIS
Etablissement nouveau de tout premier ordre
PIERRE DURAND, propriétaire
M. Durand a l'honneur d'informer MM. les voyageurs qu'avant de prendre le paquebot ils trouveront dans son établissement déjeuner ou dîner au prix modéré de 2 francs, vin compris. Service irréprochable.
Service à chaque repas : hors d'œuvre ou potage, quatre plats. Frommage et deux desserts.
On prend des pensionnaires. - Consommations de marque

BOULANGERIE MÉRIDIONALE
PATISSERIE-CONFISERIE
48, Rue Al-Djazira. - TUNIS
C. FÉBRIER
Spécialité de pain diogène - Livraison à domicile

Demandez partout
LE KINA-BELLOTT
ABSINTHE ET AMER CONILH
BELLLOT, Distillateur à Tunis
Dépôt général des eaux minérales de VICHY
des liqueurs fines de la maison LAVAINÉ & C^{ie} et du Champagne MONTEBELLO

J. CHEVALIER
TUNIS - 26, Rue Es-Sadikia, 26 - TUNIS
REPRÉSENTANT GÉNÉRAL
de la Société Industrielle des Téléphones de Paris
CAPITAL : 18 Millions de Francs
FOURNITURE GÉNÉRALE POUR L'ÉLECTRICITÉ
CONSTRUCTIONS ÉLECTRIQUES EN TOUS GENRES
Machines à écrire "Remington"
Extincteurs et Avertisseurs d'Incendie
Remises spéciales à Messieurs les Electriciens
ASSURANCES : INCENDIE, VIE, GRÊLE
Demander prix, catalogues et renseignements à M. J. CHEVALIER
TUNIS - 26, Rue Es-Sadikia, 26 - TUNIS

MAISON MODÈLE
Avenue de France et rue de Bône, Tunis
Succursale à Bizerte
VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS ET SUR MESURE
POUR HOMMES ET ENFANTS
Atelier spécial pour le COSTUME TAILLEUR DAMES
Coupeurs des Premières Maisons de Paris
Chemiserie-Bonneterie
DÉPÔT DES USINES **TORRILHON* et C^{ie}**
DE CLERMONT-FERRAND
Tuyaux de récolement et d'aspiration pour liquides, gaz, arrosage.
Caoutchouc pour toutes industries, vêtements indécomposables.
Le touriste pour bicyclette (breveté g. d. g.), increvable, remplaçant avantageusement le pneumatique.
S'adresser MAISON MODÈLE, 7, Avenue de France, Tunis

VINS ET EAUX-DE-VIE
du Domaine de Potinville
M^{me} HOLMIÈRE
23, Rue d'Italie, TUNIS
LIQUEURS DE MARQUE
LIVRAISON A DOMICILE

GRANDE BOULANGERIE ET PATISSERIE
ANGLAISE ET VIENNOISE
TUNIS. - 24, Rue d'Italie et Boulevard de Paris 8, - TUNIS
MM. WAGNER, ALBRECHT et Cie
Pain de luxe et de ménage, spécialité de pain viennois pain de seigle. Pain pour sandwichs, noir et blanc
Pain gluten. Croissants et brioches au beurre, petits pains pour thé et café
Pâtisserie de premier ordre
Vins fins et liqueurs de premier choix, petits fours. Fournitures pour soirées, baptêmes, mariages et fêtes
Seul dépôt sur place pour la vente des produits alimentaires au gluten de la Grande Glutinerie
SAINT-LOUIS de Marseille.
ON PORTE A DOMICILE

DOMAINE DE POTINVILLE
P. POTIN, propriétaire
CHAUX HYDRAULIQUE
et Ciments
VENTE AU DÉTAIL : Avenue de Carthage

DOMAINE DE L'OUED-ZARGA
Vins rouges et blancs. Muscat Eau-de-vie de mare et de vin
Dépôt à Tunis : RUE ES-SADIKIA, 32
Vente directe du producteur au consommateur

RESTAURANT de la FOURMI
Tenue par P. ROSSI
TUNIS - RUE D'ITALIE - TUNIS
Casse-croûte à toute heure de la journée.
Cet Etablissement est complètement restauré à neuf
Pension depuis 50 francs par mois. Repas depuis 1 franc 25
Potage, 0 fr. 15 - Portions, 0 fr. 20
Cuisine et service irréprochable
Se recommande à MM. les Fonctionnaires Civils et Militaires, ainsi qu'à la Classe ouvrière

Débit : 35 millions de Bouteilles
EAUX MINÉRALES NATURELLES DE GOUZAN
MÉDAILLE D'OR
SOURCE BERTRAND
L'analyse bactériologique démontre que la source Bertrand ne contient aucun microbe. Elle se conserve indéfiniment inaltérable.
Dépôt pour la Tunisie : Léon Soler, 16, avenue de Carthage;
Vente au détail : M. Viquié, négociant en vins à la Marine;
Mme Marillière, rue d'Italie.

Crédit Foncier et Agricole d'Algérie
Société anonyme. Capital : 30 millions
Succursale de Tunis : 8, rue Es-Sadikia
Agences à Sousse et Bizerte
Escompte, recouvrements, ordre de Bourse, avances sur titres, encaissement des coupons, chèques et lettres de crédit.
Dépôts à vue et à échéance fixe : à vue, 2 1/2 %, 6 - mois, 2 1/2 - un an, 3.
LOCATION DE COFFRES-FORTS

COMPAGNIE FRANCO-TUNISIENNE DE NAVIGATION
Siège social, 7, rue de la République, Marseille
Agence de Tunis
Services réguliers entre Marseille et la Tunisie
Le vapeur français *Ville-de-Sfax*, capitaine Durand, partira directement pour Marseille le 19 novembre 1900.
Le vapeur *Ville-de-Sousse*, capitaine Giboin, attendu de Marseille et Bizerte le 22 novembre repartira le même jour pour : Gabès, Sfax, Méhdia, Monastir et Sousse.
Un emplacement spécial est réservé pour le transport des bestiaux.
Pour fret, passages et renseignements s'adresser à l'Agence de la Compagnie, chez MM. CALO et SMADJA, 9, rue Es Sadikia, Tunis

C^{ie} DE NAVIGATION MIXTE
C^{ie} TOULOUSE - paquebots - services réguliers - Tunis - Sfax - Tripoli
Service régulier : Tunis - Sfax - Tripoli - Tunis
L'Italie et la Tricolore
ARRIVÉE DE MARSEILLE : tous les lundis, à 10 heures du matin.
- DE BIZERTE, tous les lundis, à 11 heures du matin.
- DE LA CÔTE TUNISIENNE (Sfax, Méhdia, Monastir, Sousse), tous les lundis, à 11 heures du matin.
- DE PALERME, tous les lundis, à 7 heures du matin.
- A MARSEILLE, tous les lundis, à 7 heures du matin.
- A MARSEILLE, tous les lundis, à 8 heures du matin.
DÉPART DE MARSEILLE POUR : tous les lundis, à 11 heures du matin.
- POUR LA CÔTE TUNISIENNE et Tripoli, tous les mardis, à 6 heures du soir.
- DE TUNIS POUR PALERME, tous les vendredis, à 4 heures du soir.
- DE PALERME POUR TUNIS, tous les samedis, à 4 heures du soir.
- DE TUNIS POUR BONE, tous les dimanches, à midi.
- DE TUNIS POUR MARSEILLE, tous les lundis, à 4 heures du soir.
- DE TUNIS POUR LA CÔTE TUNISIENNE (Sousse, Monastir, Méhdia, Sfax, Gabès, Djerba, Tripoli), tous les vendredis, à 5 heures du soir.
Service régulier hebdomadaire de Tunis, la côte tunisienne et Tripoli, via Marseille, sur Nice, Gênes, Livourne et Naples.
La Cie accepte avec connaissements directs les marchandises à destination de Toulon, Cannes, Nice, Bordeaux, La Rochelle, Nantes, Saint-Nazaire, Le Havre, Rouen, Paris, Dunkerque, l'Italie, la Belgique, la Hollande, la Grande Bretagne, la Chine, la Cochinchine, l'Australie, la Nouvelle-Calédonie et de tous les points desservis par la Compagnie des Messageries Maritimes.
Pour fret et passagers, s'adresser aux bureaux de l'Agence, à Tunis, 8, rue d'Alger.
L'Agent principal, J.-B. PÉDELURÉ

COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE
PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS - SERVICES A GRANDE VITESSE
Itinéraire : Marseille-Tunis-Malte-Tunis-Marseille
à dater du 18 juin 1900 au départ de Marseille
Départ de Marseille... Lundi... midi.
Arrivée à Tunis... Mardi... 7 h. 30 soir.
Départ de Tunis... Mercredi... 4 h. soir.
Arrivée à Malte... Jeudi... 10 h. matin.
Départ de Malte pour Tunis... Vendredi... 5 h. soir.
Arrivée à Tunis... Samedi... 11 h. matin.
Départ de Tunis... Samedi... 8 h. soir.
Arrivée à Marseille... Dimanche... 3 h. 30 matin.
Itinéraire : Marseille-Bizerte-Tunis-Sfax-Sousse-Tunis-Bizerte-Marseille
à dater du 22 juin 1900 au départ de Marseille
Départ de Marseille... Samedi... midi.
Arrivée à Bizerte... Samedi... 8 h. 30 soir.
Départ de Bizerte... Samedi... midi.
Arrivée à Tunis... Samedi... 5 h. matin.
Départ de Tunis... Dimanche... 2 h. soir.
Arrivée à Sfax... Lundi... 8 h. matin.
Départ de Sfax... Lundi... 6 h. soir. (1)
Arrivée à Sousse... Mardi... 5 h. matin.
Départ de Sousse... Mardi... midi.
Arrivée à Tunis... Mercredi... midi.
Départ de Tunis pour Bizerte... Mercredi... 4 h. 30 soir.
Arrivée à Bizerte pour Marseille... Mercredi... 10 h. 30 soir.
Départ de Bizerte pour Marseille... Mercredi... 10 h. 30 soir.
Arrivée à Marseille... Vendredi... midi 30.
(1) Départ fixé à 4 h. du soir en hiver, du 1^{er} Octobre au 30 Avril.

INDUSTRIE FUNÉRAIRE
FÉLIX FISCHER
diplômé de l'école nationale des beaux-arts
TUNIS - 31, rue Bab-el-Kadra, 31 - TUNIS
Vastes dépôts et ateliers en face le cimetière du Belvédère
Chapelles, Caveaux, Mausolées, Entourages, Croix en tous genres : forgé, fonte, bois et pierre. Gravure et Sculpture. Vente de marbre gros et détail. Envoi de dessins et croquis sur demande. Entretien de tombes.
Magasin d'exposition - Marbre, gros et détail
Expéditions dans l'intérieur

Maison Paonessa, Artificier
22, Avenue de la Marine, TUNIS

FABRIQUE D'ARTIFICES EN TOUS GENRES
Entreprise générale de fêtes publiques et privées
VENTE ET LOCATION D'ILLUMINATIONS ET DE DÉCORATIONS
DRAPEAUX ET TENTURES DE TOUTES NATIONALITÉS
Ballons, Lanternes vénitiennes, Verres de toutes couleurs, Pains de stéarine, etc., etc.
PRIX DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE

MAISON DE DÉCORS
FABRIQUE SPÉCIALE D'ENSEIGNES
Dorure sous verre - Entreprise de peinture
LORENZI, 16, RUE ES-SADIKIA

DROGUERIE, PRODUITS CHIMIQUES
Peintures et Fournitures pour Machines
MAISON FONDÉE EN 1890
Louis GORSSE, 14, Avenue de Carthage - TUNIS

PHARMACIE LYONNAISE
TUNIS - 12, rue d'Italie, 12 - TUNIS
ROSSET-BRESSAND, pharmacien
VIN TONIQUE DES SUFFÈTES
à la Kola, Coca, Phosphate de Chaux
DRAGÉES ANTIANÉMIQUES et ANTISEPTIQUES
DES SUFFÈTES
Ces deux produits, préparés avec les soins les plus minutieux, présentés au public après plusieurs années d'expérience et d'études, sont devenus le traitement par excellence de toutes les personnes affaiblies par les chaleurs. Collophénique, d'emploi certain, pour brûlures et plaies excorées, inflammations de la bouche.
Eau minérale purgative, gros et détail
Lotion végétale pour la conservation de la chevelure
Expédition de tous produits pharmaceutiques à l'intérieur de la Régence par : etour du courrier.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux et Ciments, Briques, Tuiles, Carreaux, etc.
H. BOURREL
entrepositaire
Représentant de la Société FREYDIER, GOUY et C^o, de Cruas, bassin du Teil (Ardèche).
Chaux éminemment hydraulique, Ciment Portland Grapper
Entrepôts et bureaux : 54, avenue de la Marine, TUNIS.

M. Louis FOUBERT
Courtier Maritime et Commercial
TUNIS - 14, Rue Es-Sadikia, 14 - TUNIS
CAMIONNAGE - FORMALITÉ EN DOUANE
Expéditions pour tous pays par grande et petite vitesse
CORRESPONDANTS EN FRANCE ET À L'ÉTRANGER
Service spécial de Déménagements
MAGASINS DE DÉPÔTS

BUFFET HOTEL DE LA GARE
A. DEPOUZIER propriétaire
ETABLISSEMENT DE 1^{er} ORDRE
Ne pas confondre avec le TERMINUS-HOTEL
Restaurant à prix fixe et à la carte
ON PREND DES PENSIONNAIRES

Comptoir National d'Escompte de Paris
Société anonyme au capital de 150 millions de fr. entièrement versés
AGENCE DE TUNIS
M. Victor Richard, Directeur
Sous-Agences à SOUSSE et à SFAJ, Bureau à GABÈS
Escompte, recouvrements, dépôts à vue et à échéance fixe, avances sur titres et sur marchandises, délivrance de chèques, ouverture de crédit, ordres de bourse, dépôts de titres, souscriptions et opérations diverses sur titres, lettres de crédit pour voyage, etc.
DÉPÔTS A VUE ET A ÉCHÉANCES FIXES
A vue, 2 1/2 %, - à 2 ans, 2 1/2 %, - à 3 ans, 3 1/2 %, - à 4 ans, 3 1/2 %.
LOCATION DE COFFRES-FORTS
Des coffres-forts et compartiments sont mis à la disposition des clients pour la garde des valeurs, bijoux, titres de propriétés, etc., etc.
Ces coffres sont installés dans une cave inattaquable et sont munis de tous les dispositifs de sécurité contre le vol et l'incendie.
Location de compartiments à partir de 1 franc par mois.